



*Dans le contexte d'investissements importants et de projets multiples, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est à la recherche d'un(e) chargé(e) de projets ayant un intérêt pour la programmation des travaux.*

Consciente que ses élèves et son personnel méritent un milieu d'enseignement sain, adéquat et sécuritaire, la CSDM annonçait, en mai 2007, la mise sur pied d'un vaste plan de rénovation de ses écoles afin de résorber les retards d'entretien accumulés et de préserver son patrimoine scolaire bâti.

Conçu avec l'appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le plan prévoit une liste de travaux de réfection des établissements scolaires. Au total 100 millions de dollars sont investis chaque année pour **Bâtir l'avenir** à la CSDM : entretenir, réparer et construire.

Pour en savoir davantage, consulter les sections [La CSDM](#) et [info-travaux](#) et du site Web de la CSDM.

*Le ou la responsable de la programmation et de la planification des travaux à réaliser sur le parc immobilier aura pour principales responsabilités et tâches les fonctions suivantes :*

- Élaborer le plan directeur d'investissement en fonction des besoins et des budgets;
- Contribuer à l'élaboration, la planification et la coordination de la mise en œuvre de projets et de programmes particuliers en collaboration avec les services internes de la CSDM, la municipalité et le MEES;
- Collaborer à conduire des expertises de l'état des bâtiments (à l'interne ou par des professionnels externes);
- Identifier, en collaboration avec l'équipe en place, un ordre de priorité de l'ordonnancement des travaux;
- Contribuer à l'analyse des besoins et au développement de stratégies d'intervention sur le parc immobilier;
- Collaborer à l'analyse de potentiel de réaménagements et/ou de réaffectations de bâtiments;
- Collaborer ou conduire l'analyse de potentiels et de faisabilités de développement et d'ajouts d'espaces (nouvelles constructions, agrandissements, acquisitions, réhabilitations de terrains et de bâtiments, etc.);

## **Exigences et qualifications**

Une des quatre options suivantes :

- 1 Être ingénieur en génie de la construction membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.
- 2 Être Ingénieur junior en génie de la construction membre de l'ordre des ingénieurs du Québec et avoir 3 ans d'expérience pertinente.
- 3 Être architecte ou architecte stagiaire membre de l'ordre des architectes du Québec.
- 4 Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal dans un domaine en lien avec le génie de la construction et avoir 3 ans d'expérience pertinente.

## Conditions de travail

**Rémunération** : Jusqu'à un maximum de 82 585 \$ selon l'expérience et les qualifications.

**Type de poste** :

Supérieur immédiat : Coordinatrice du Bureau de projets.

Le ou la responsable de la programmation et planification des travaux à réaliser sur le parc immobilier devra se déplacer sur l'ensemble du territoire de la CSDM.

Il s'agit d'un projet qui est dans sa deuxième année d'existence. Le contrat est minimalement jusqu'au 30 juin 2021.

Les postes projets au Service des ressources matérielles sont prévus sur quatre ans avec possibilité de renouvellement en fonction des budgets du MEES.

**Avantages** :

- Frais d'adhésion à l'ordre remboursés par l'employeur.
- Horaire 35 heures/semaine du lundi au vendredi : possibilité d'une certaine flexibilité entre 7h30 et 17h30.
- Programme de formation continue.
- Fonds de pension très intéressant : RREGOP.
- Assurances collectives (médicaments, vie, etc.).
- Jours de maladies et pour affaires personnelles.
- Jours fériés : 7 jours par année scolaire.
- Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin) en plus des deux semaines de fermeture lors de la période des fêtes.

## Pour postuler

Faire parvenir les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Preuve d'adhésion à l'ordre

Par courriel à [srm-recrutement@csgm.qc.ca](mailto:srm-recrutement@csgm.qc.ca)

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.